

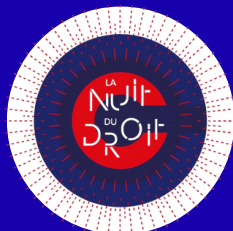
# ACCÈS AU DROIT

## LA NUIT DU DROIT 2026

La Nuit du droit est l'occasion pour toutes les juridictions de France de faire découvrir la Justice française et le Droit français aux citoyens et citoyennes.

### ÉVÈNEMENTS

À VENIR 



Spectacles, conférences, ciné-débats,... découvrez la Justice sous toute ses formes !

Découvrez le programme 2026, en cliquant ici : 

RETOUR SUR 

Le 10 septembre dernier, le CDAD a eu le plaisir de participer à "Start UGA", la rentrée des étudiant(e)s de l'université Grenoble Alpes.

Pour cette édition, c'est plus de **5 000 visiteurs** qui ont été comptabilisés par l'UGA : un record ! 

**120 jeunes** ont également pu participer à l'escape game "Sécurité routière et Addictions", et ainsi être sensibilisés à ces thématiques !

Un grand merci à la **préfecture de l'Isère** pour le co-financement de cette action, à l'association **G-Addiction** pour son professionnalisme, et à l'**Université Grenoble Alpes** pour la mise à disposition de ses locaux.



Pour voir l'article, cliquez ici 



### LA NUIT DU DROIT, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La Nuit du Droit est un événement culturel annuel, créé en France en 2017 par **Laurent Fabius**, ancien président du Conseil constitutionnel, dans le but de **sensibiliser** le public à l'importance du droit dans la société et dans leur vie.

Cet événement prend date au soir du **4 octobre**, jour anniversaire de la **Constitution française du 4 octobre 1958** (sauf si ce jour est un vendredi, un samedi ou un dimanche).

Pour l'édition 2026 c'est donc le **lundi 05 octobre** que le rendez-vous est donné pour célébrer "La Nuit du Droit 2026" !



### FOCUS SUR LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Le Conseil constitutionnel a été institué par la Constitution de la Ve République, le **4 octobre 1958**. C'est une juridiction dotée de **compétences variées**, notamment du **contrôle de conformité de la loi à la Constitution** et de **veille à la régularité des élections nationales**.

Ses 3 missions principales sont :



**Juger de la constitutionnalité**  
Des lois, traités internationaux, règlements



**Juger de la régularité des élections nationales**  
Présidentielle, législatives, sénatoriales, référendum



**Émettre son avis**  
Art. 16 de la Constitution, en cas de décès, démission ou empêchement du président de la République.



**Président : Richard Ferrand**

2 rue de Montpensier

75 001 PARIS

01 40 15 30 00



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Conseil constitutionnel est composé de neuf membres nommés pour neuf ans. Les membres sont désignés par le Président de la République et le président de chacune des assemblées du Parlement (*Assemblée nationale et Sénat*).

En plus des 9 membres, les anciens présidents de la République sont membres de droit et peuvent, s'ils le souhaitent, siéger au Conseil constitutionnel.